

LA LETTRE DES ELU·E·S

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

JANVIER 2024

NUMÉRO 11



Les conseillers départementaux se sont réunis en session jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2023. L'assemblée a accueilli Vincent Devailly, nouvel élu du canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle, à qui nous souhaitons la bienvenue ! Plusieurs ajustements au sein de la Commission Permanente et des commissions intérieures ont été actés.

Les orientations budgétaires pour l'année 2024 ont été présentées et débattues. Nous avons rappelé notre volonté de voir le Département se concentrer sur ses compétences obligatoires, à commencer par les politiques sociales. Les besoins sont nombreux, notamment en matière de Protection de l'Enfance, secteur en crise. Le Budget 2024 sera discuté lors de la session des 15 et 16 février.

Très bonne lecture à toutes et à tous, et meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy, Vincent Devailly,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

SOMMAIRE

- P.2 L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE MODIFIÉE
- P.3 COMPOSITION DU GROUPE SOCIALISTE ET RÉPUBLICAIN
- P.4 ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 : LE DÉPARTEMENT DOIT SE CONCENTRER SUR SES COMPÉTENCES
- P.6 EN BREF ...

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr



Pour nous contacter : Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE MODIFIÉE

Suite à la démission de Christophe Chaillou, Vincent Devailly est le nouveau conseiller départemental du canton de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Il intègre la commission Culture, Attractivité et Démographie Médicale. Suite à l'élection de Pauline Martin au Sénat et le départ de Frédéric Néraud de la majorité départementale, plusieurs mouvements ont été actés au sein des commissions intérieures.



VINCENT DEVAILLY

Vincent Devailly, successeur de Christophe Chaillou

« Je remercie Christophe Chaillou pour la confiance qu'il m'accorde ; c'est un grand honneur pour moi. Je remercie M. le Président et l'ensemble des services pour leur accueil. Je remercie également Mme Bellais, Présidente de ma commission ; je reprends sans mal la commission de Christophe Chaillou puisque c'est aussi ma délégation à la Ville de La Chapelle-Saint-Mesmin. »

Elu municipal et conducteur de trains

« Je suis conseiller municipal depuis 2014 à la Ville de La Chapelle-Saint-Mesmin. J'en suis devenu le premier adjoint en 2020 à la culture, à la communication et au patrimoine, et je suis également conseiller métropolitain d'Orléans Métropole. J'ai une appétence particulière pour la culture et pour l'écologie. J'ai un métier qui fait aussi sens avec mes engagements écologiques puisque je suis conducteur de trains et c'est vraiment dans cette optique que je fais ce métier. »

Engagé au Parti Socialiste

« Je suis également membre du Parti Socialiste et je suis animé par ses valeurs humanistes, ses valeurs d'égalité et de laïcité. Et je suis aux côtés d'Hélène Lorme que je remercie aussi pour son accueil et sa bienveillance. »

COMPOSITION DES COMMISSIONS INTERIEURES

COMMISSION A - Enfance, Éducation et Jeunesse

Présidente : Florence Galzin. Membres : Sophie Pelhâte (VP de la commission), **Baptiste Chapuis** (secrétaire), Aude Denizot, Mathieu Gallois, Nadia Labadie (VP en charge de la Jeunesse), Farah Loiseau

COMMISSION B - Mobilités et Aménagement du territoire

Président : Hervé Gaurat. Membres : Philippe Vacher (VP de la commission), Ariel Lévy (VP en charge du Numérique), **Hélène Lorme** (secrétaire), **Grégoire Chapuis**, Jean-Pierre Gabelle, Frédéric Néraud

COMMISSION C - Bien vieillir, Handicap, Inclusion, Logement et Sport

Président : Christian Braux. Membres : Nelly Dury (VP de la commission), Francis Cammal (VP en charge du Sport), Christine Tellier (secrétaire), **Marie-Agnès Courroy**, Gérard Malbo, Ludivine Raveleau

COMMISSION D - Agriculture, Tourisme, Environnement et Transition

Président : Jean-Luc Riglet. Membres : Marianne Dubois (VP de la commission), Jacques Mesas (VP en charge du Tourisme), **Jean-Vincent Valliès** (secrétaire), Thierry Bracquemond, Isabelle Lanson, Hugues Raimbourg

COMMISSION E - Emploi, Économie, Ressources humaines et Solidarité territoriale

Présidente : Anne Gaborit. Membres : Marie-Laure Beaudoin (VP de la commission), Corinne Melzassard (VP en charge de l'Insertion), Dominique Tripet (secrétaire), Pauline Martin, Hugues Saury, **Vanessa Slimani**

COMMISSION F - Culture, Attractivité et Démographie médicale

Présidente : Laurence Bellais. Membres : Christophe Bouquet (VP de la commission), Line Fleury (VP en charge de la Démographie médicale), **Karine Harribey** (secrétaire), **Vincent Devailly**, Alain Grandpierre

COMMISSION G - Finances et évaluation des politiques publiques

Président : Marc Gaudet. Membres : Florence Galzin, Christian Braux, Laurence Bellais, Jean-Luc Riglet, Anne Gaborit, Hervé Gaurat, Christophe Bouquet, Mathieu Gallois, **Hélène Lorme**

Composition du groupe *Socialiste et Républicain*

CANTON DE FLEURY-LES-AUBRAIS

(Chanteau - Fleury-les-Aubrais - Loury - Marigny-les-Usages - Rebréchien - Traînou - Vennechy)

Marie-Agnès Courroy



Commission Permanente
Commission Bien vieillir, Handicap,
Inclusion, Logement et Sport

Grégoire Chapuis



Commission Permanente
Commission Mobilités et
Aménagement du territoire

CANTON D'ORLEANS 4

(Orléans Nord-Est)

Karine Harribey



Commission Culture, Attractivité et
Démographie Médicale

Baptiste Chapuis



Commission Permanente
Commission Enfance, Education et
Jeunesse

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE

(Boigny-sur-Bionne - Bou - Chécy - Combleux - Mardié - Saint-Jean-de-Braye - Semoy)

Vanessa Slimani



Commission Permanente
Commission Emploi, Economie,
Ressources Humaines et Solidarité
territoriale

Jean-Vincent Valliès



Commission Agriculture, Tourisme,
Environnement et Transition

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

(La Chapelle-Saint-Mesmin - Ingré - Saint-Jean-de-la-Ruelle)

Hélène Lorme - présidente du groupe



Commission Permanente
Commission Mobilités et
Aménagement du territoire
Commission Finances et évaluation
des politiques publiques

Vincent Devailly



Commission Culture, Attractivité et
Démographie Médicale

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 : LE DÉPARTEMENT DOIT SE CONCENTRER SUR SES COMPÉTENCES

Les orientations budgétaires pour 2024 ont été présentées. Mais comme chaque année, peu d'éléments ont filtré à ce stade sur les futurs choix qui seront faits par l'exécutif. La situation budgétaire du Département se détériore quelque peu, notamment en raison d'une baisse des DMTO (droits de mutation perçus à chaque transaction immobilière), l'une de ses principales recettes. **Les finances du Département restent malgré tout confortables et doivent lui permettre de renforcer son intervention sur ses compétences prioritaires, à commencer par le secteur de la Protection de l'Enfance, en souffrance.**



HÉLÈNE LORME

Le Département doit intervenir sur ses compétences obligatoires

« Pierre Mendès France a dit : « gouverner, c'est choisir, si difficiles que soient les choix ». Nous souhaitons que le Département intervienne prioritairement sur ses compétences obligatoires : rien ne doit nous arrêter pour jouer notre rôle prééminent en matière d'action sociale ; rien ne doit nous arrêter sur le sujet de la protection de l'enfance, pour garantir à chaque jeune un avenir ; rien ne doit nous arrêter pour mettre en place la tarification sociale, mesure de justice sociale ; rien ne doit nous arrêter pour lutter contre le non-recours aux droits et ainsi lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ; rien ne doit nous arrêter pour mieux accompagner notre jeunesse dans son parcours d'autonomisation, tout en renforçant la mixité sociale dans nos collèges. Ce sont tous ces sujets et tant d'autres qui doivent occuper nos esprits et faire l'objet de notre plus totale détermination. Cela nécessite pour le Département de réinterroger son niveau d'intervention sur ses compétences optionnelles et ne pas mobiliser des ressources et des moyens sur les compétences portées par d'autres collectivités. »

La Protection de l'Enfance, notre priorité absolue

« Permettez-moi de revenir sur une compétence prioritaire qu'est la Protection de l'Enfance. Nous intervenons sur ce sujet très souvent car la situation reste difficile, certes moins que dans d'autres départements, mais elle reste très délicate. La situation de sureffectif à la Maison de l'Enfance l'illustre parfaitement, avec toujours la question du nombre de places, la question de l'attractivité des métiers du social et notamment l'attractivité des salaires. Si nous avons un tableau de suivi des recommandations de la Mission d'Information et d'Évaluation consacrée à la Protection de l'Enfance, nous souhaiterions aussi avoir un bilan sur une autre expérimentation que mène le Département, celle du Comité Départemental de la Protection de l'Enfance, qui réunit, outre le Conseil Départemental, les services déconcentrés de l'État, l'autorité judiciaire, les organismes de Sécurité Sociale, les associations du champ de la Protection de l'Enfance. Qu'en est-il de la pédopsychiatrie et du manque d'engagement de l'État ? Qu'en est-il des difficultés de dialogue avec l'Éducation Nationale ? Il y a encore beaucoup à faire pour mieux travailler en coordination et en bonne intelligence avec l'ensemble des parties prenantes de cette politique. »

Renforcer notre intervention pour rattraper notre retard

« Rappelons que quand nous comparons les dépenses que nous avons en matière de politiques sociales, nous ne faisons pas partie, au sein de la Région, des départements qui dépensent le plus. Il y a ici clairement un rattrapage qui est plus

que bienvenue mais qui est aussi dicté par les difficultés que nous avons, comme sur la Protection de l'Enfance. Mais d'autres politiques doivent faire l'objet de toute notre attention : le logement social, le pilotage du RSA ou encore les aides et soins à domicile, dont les associations sont à la peine. Notre collectivité doit être le premier rempart aux inégalités sociales de nos concitoyens. »

Quelle ambition pour nos investissements ?

« Quid de l'ambition importante du Plan Pluriannuel d'Investissement au vu du contexte, puisque dans votre conclusion vous dites conserver « pour l'instant » une politique d'investissement à un haut niveau ? Certains investissements seront-ils sanctuarisés (les pistes cyclables, les investissements verts prévus) ? A l'inverse, est-ce que certains investissements vont disparaître ? Nous avons aussi besoin de visibilité sur les ambitions pour le reste du mandat. »

Merci aux agents pour leur engagement !

« La présentation est toujours un peu maladroite sur la question de l'indice des fonctionnaires. En effet, c'est une charge et cela impacte le budget des collectivités. Mais nous saluons régulièrement le travail et l'engagement des agents. Que cela se traduise par une augmentation de l'indice, qui a peu évolué ces dernières années, c'est nécessaire. »

Il peut y avoir de la bonne dette

« Cette année, vous faites le choix de réduire la dette. Je ne suis pas un grand adepte de la réduction de la dette. Je pense qu'il y a de la bonne dette ; quand on est en période de crise, quand l'Etat s'endette de manière contracyclique, c'est nécessaire. Je ne dis pas qu'il faut s'endetter constamment et de manière durable, mais il peut y avoir de la bonne dette. »



BAPTISTE CHAPUIS

Prévoir en investissement des nouvelles places pour l'Aide Sociale à l'Enfance

« Nous avons beaucoup parlé de la Protection de l'Enfance sur son volet fonctionnement, avec des mesures d'urgence nécessaires. En investissement, je vous soumetts une proposition dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel 2024. Nous devons réinterroger notre Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI). Doit ainsi se poser la question de la création de nouvelles places, notamment pour la Maison de l'Enfance. Je demande que dans le budget 2024 nous puissions réserver des crédits qui nous permettent d'étudier la faisabilité de création de ces nouveaux bâtiments. Nous savons très bien que les délais administratifs sont importants ; pour pouvoir lancer des chantiers en milieu d'année 2025 et ouvrir les places en 2026, il faut lancer des études dès 2024. L'idée est d'anticiper un peu ce temps long et de pouvoir prévoir dans le PPI des crédits qui permettent de créer un nouveau bâtiment assez rapidement pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions ces jeunes et permettre aux professionnels de faire correctement leur travail. »

L'Assemblée a voté à l'unanimité une prime de service des agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH) dont dépendent les agents de la Maison de l'Enfance. Le régime indemnitaire de la FPH ne permettant pas de faire évoluer les rémunérations des agents comme au sein de la Fonction Publique Territoriale, il était devenu nécessaire d'actualiser le niveau de la prime de service. Le coût de la mesure est estimé à environ 650 000 € pour 2024.

EN BREF ...

Pour une harmonisation de la vitesse sur la tangentielle

A l'occasion de la présentation du bilan 2022 de l'accidentologie sur le réseau routier départemental, Jean-Vincent Valliès a rappelé sa demande d'harmonisation de la vitesse sur la tangentielle : « *Cela fait quelques années qu'un certain nombre d'élus de l'Est orléanais et du canton de Saint-Jean-de-Braye vous demande pourquoi une partie de la tangentielle est toujours à 110 km/h. Je rappelle que la vitesse est un facteur de risque important et exponentiel. Je vous indique que depuis l'été, il y a eu quatre accidents dont un mortel qui s'est produit entre la sortie de Saint-Jean-de-Braye/Dior et la sortie de la zone d'activités de Chécy. Et la question de la vitesse est en ligne de compte. Cela fait plus de deux ans que je demande au Conseil Départemental de réfléchir à la question et de nous traiter de la même manière que les autres habitants de la Métropole. Je ne comprends pas.* »

La qualité du déploiement de la fibre laisse à désirer

Les rapports d'activités 2022 des délégations de service public pour le déploiement de la fibre ont été présentés. Grégoire Chapuis a mis en avant les difficultés rencontrées par de nombreux usagers : « *Je veux insister, au-delà des retards, sur la qualité des déploiements, parfois faits à la va-vite, souvent sans respect des règles et des normes élémentaires. Je sais que les services sont particulièrement vigilants, il faut être exigeant et faire le nécessaire auprès des opérateurs.* »

Un nouveau nom pour le collège Pelletier

Le collège orléanais Jean Pelletier devient le collège Alice et Jean Pelletier, du nom des deux anciens résistants abraysiens. Marie-Agnès Courroy s'est félicitée de cette nouvelle dénomination : « *Je voulais vous remercier parce que cela s'est fait très vite. C'est un projet qui part d'une conférence de l'historien Georges Joumas, d'un travail des professeurs et des élèves. Elle est revenue du camp d'Auschwitz et était présente au moment de l'inauguration du collège en 1987. C'est vraiment un très beau symbole pour ce collège.* »

La jussie toujours présente dans le canal d'Orléans

Une première opération de tentative d'éradication de la jussie, plante invasive, du canal dans le bief d'Orléans n'a malheureusement pas totalement donné satisfaction. La repousse se manifeste déjà sur certains secteurs, bien aidée par la présence de la jussie sur la Loire. D'autres opérations se tiendront en 2024 et 2025. Vanessa Slimani a rappelé l'attente de nombreux habitants souhaitant voir la disparition de cette plante.

La politique cyclable et la coopération avec Orléans Métropole

Un débat s'est engagé sur la politique cyclable du Département et la coopération avec Orléans Métropole. Vincent Devailly a regretté le manque d'ambition de la Métropole : « *Le Département a prévu de changer le tablier de la D2152, route qui traverse La Chapelle Saint-Mesmin d'est en ouest jusqu'à la piste cyclable de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Mais la Métropole ne s'est pas saisie de cette occasion pour mettre une piste cyclable qui aurait été plus que nécessaire et qui aurait évité bien des accidents* ». Jean-Vincent Valliès a rappelé l'importance d'aménager des voies vertes : « *Les communes de l'Est de la Métropole ont réclamé des pistes cyclables, n'ayant pas de transports adaptés (comme le tramway) ; il y a énormément de gens qui se mettent au vélo pour les transports quotidiens, soit pour rejoindre le point d'intermodalité à Saint-Jean-de-Braye, soit pour aller jusqu'à Orléans.* »